

lement le droit des Missions sur le Séminaire? Ce ne seroit pas encore assez, c'est de la bouche même des Directeurs qu'il tireroit leur propre condamnation; il leur présenteroit les Patentes dont ils chargent les Missionnaires qu'ils envoient, & où ils les disent être de leur Corps & Congrégation, enjoignant aux autres Missionnaires de les recevoir en cette qualité: c'est cependant aux Porteurs de ces Patentes, qu'ils osent aujourd'hui contester le titre de Collègue, & refuser la participation des biens de leur Maison commune.

Que ne doit-on pas craindre d'un pareil esprit? Un mot seroit connoître les abus du système des Directeurs, & le danger dont il menace l'œuvre. Le Séminaire n'a été établi que pour les Missions; cependant tous les jours celles-ci se dépeuplent d'Ouvriers Evangéliques, tandis que celui-là regorge de Directeurs surnuméraires. Ils ont fait plaider que ces surnuméraires étoient pour suppléer à ce que l'épuisement de la plupart d'entr'eux ne leur permettoit plus de faire; mais leur nombre, tel qu'ils ont sçu le restreindre par deux démissions données à la seule bienséance, est le même depuis long-tems; & ils n'ont pas toujours été caducs: mais ces hommes, à qui les forces manquent pour fournir aux charges du Séminaire, s'en trouvent assez pour se charger de fonctions étrangères, & dans des Diocèses éloignés. Ils gémissent, à les entendre, sous le fardeau qui les accable, & ils se livrent sans cesse à des œuvres de surérogation. Quel zèle! les Missions pourroient le louer, si elles n'en faisoient tous les frais, & si elles en étoient l'objet